



Aucun "pacte enseignant" signé dans 30% des collèges et lycées, selon un syndicat

(AFP) -

Les enseignants dans 30% des collèges et lycées n'ont à ce stade signé aucun "pacte enseignant", qui doit permettre aux professeurs d'effectuer de nouvelles missions en échange de nouvelles rémunérations, selon une enquête du premier syndicat des chefs d'établissements qui alerte sur une "allergie collective".

"A travers notre enquête de rentrée menée auprès de 2.750 principaux et proviseurs, on constate que 30% des établissements n'ont à ce stade aucun pacte signé" et "54% des collèges et lycées ont moins de 10% de pactes signés", a annoncé mercredi Bruno Bobkiewicz, secrétaire général du SNPDEN-Unsa, principal syndicat des chefs d'établissements, lors d'un point presse.

Les chiffres "sont assez effarants, on ne s'attendait pas à ça. Il y a évidemment des écarts selon les établissements mais le taux moyen de pacte signé est de 23%", a-t-il ajouté, soulignant qu'il y a, selon lui, "une allergie collective au pacte".

"Cela va mettre les chefs d'établissement en difficulté car les annonces faites au grand public qui s'appuient sur le pacte, tels que les remplacements de courte durée ou encore devoirs faits, ne pourront pas se faire correctement s'il n'y a pas de volontaires", a résumé M. Bobkiewicz.

Promis par Emmanuel Macron lors de sa campagne, le pacte enseignant, qui prévoit des hausses de rémunérations conditionnées à de nouvelles missions, peine à se mettre en place pour la rentrée, les syndicats dénonçant son flou et la précipitation du ministère.

Dans les collèges et les lycées, ces nouvelles missions doivent notamment permettre "le remplacement systématique des enseignants absents" pour de courtes durées, mission prioritaire pour le ministère.

Modulable, il se décompose en trois unités de 1.250 euros brut, pouvant conduire jusqu'à 3.750 euros brut d'augmentation par an si un enseignant en prend trois.

Autres missions proposées: la participation au dispositif "devoirs faits" (pour faire les devoirs au collège), à des stages de réussite lors des vacances ou, pour les enseignants du premier degré, à l'heure hebdomadaire de soutien en français et maths en 6e créée à la rentrée.

Autre sujet de rentrée, celui de la pénurie d'enseignants. Dans son enquête, le SNPDEN-Unsa relève que dans 58% des collèges et lycées, il manque plus d'un enseignant après le 1er septembre. Lundi, le Snes-FSU, premier syndicat du second degré, avait lui dénoncé un "scandale", pointant le manque d'"au moins un enseignant en moyenne dans 48% des collèges et des lycées" en France.

"La situation est quasi similaire à la rentrée dernière. Mais les chefs d'établissements en ont marre que la communication du ministère ne soit pas en phase avec la réalité du terrain", reproche Bruno Bobkiewicz.

Afp le 13 sept. 23 à 13 07.